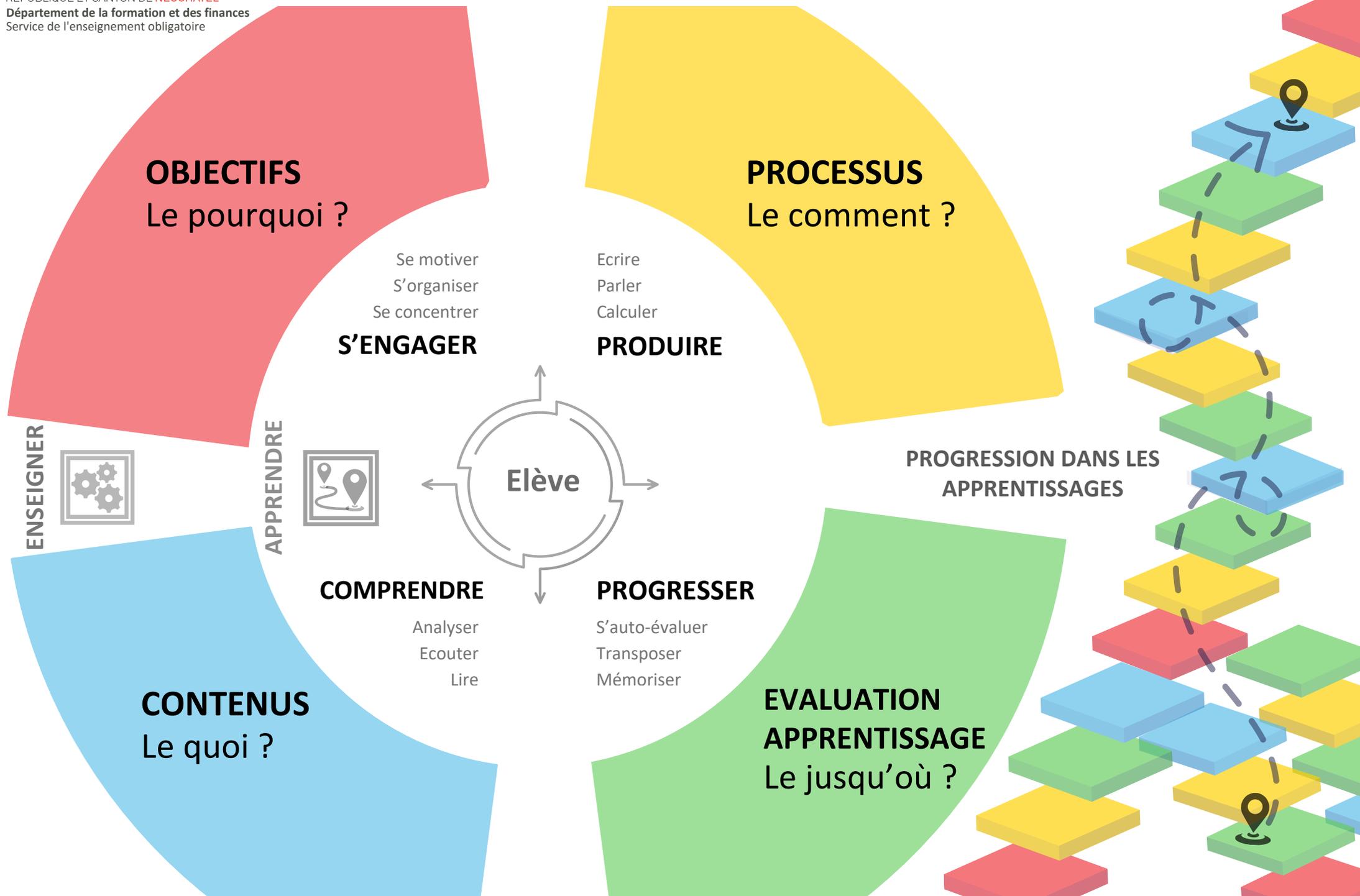


# SOCLE COMMUN DES PRATIQUES PEDAGOGIQUES



## Recommandations pour la mise en oeuvre du socle commun des pratiques pédagogiques

Ces 20 pratiques-clés concernent les objectifs, les contenus, les processus et l'évaluation-apprentissage qui permettent de soutenir l'élève dans sa progression. Ces pratiques-clés peuvent être déclinées selon les contextes d'enseignement. Ce document est évolutif en fonction des avancées de la recherche et des expériences conduites en classe.

### ORGANISER

MOTIVER  
ENGAGER

- 1.1 Définir et coconstruire les objectifs d'apprentissages
- 1.2 Expliciter les critères d'évaluation en lien avec les attentes du PER
- 1.3 Présenter et pratiquer des stratégies d'apprentissage
- 1.4 Synthétiser un contenu pour permettre sa visualisation globale
- 1.5 Réactiver le contenu précédent en le reliant aux nouveaux apprentissages

### EXPLIQUER

QUESTIONNER  
REFORMULER

- 2.1 Vérifier la compréhension ou demander de reformuler
- 2.2 Veiller à l'accessibilité des consignes écrites ou des textes selon les besoins
- 2.3 Fractionner les consignes ou explications et mettre en évidence des mots-clés
- 2.4 Varier les supports pour présenter un contenu sous différents angles
- 2.5 Favoriser la métacognition en incitant l'élève à faire part de ses doutes et à décrire sa démarche

### ACCOMPAGNER

CORRIGER  
ADAPTER

- 3.1 Varier les dynamiques de groupe
- 3.2 Mettre à disposition des outils de références
- 3.3 Proposer des étapes ou un exemple pour planifier et soutenir la réalisation d'une tâche
- 3.4 Indiquer l'objectif principal d'un travail et au besoin cibler des priorités
- 3.5 Proposer les outils numériques API ou toute ressource pour stimuler l'autonomie dans les apprentissages
- 3.6 Enseigner et faire pratiquer des techniques de mémorisation y compris numériques
- 3.7 Préparer la révision d'une matière en clarifiant avec les élèves ce qui relève plutôt de la compréhension ou de la mémorisation

### OBSERVER

MESURER  
VALORISER

- 4.1 Pratiquer différentes formes d'évaluation et intégrer l'observation de compétences en situation d'apprentissage
- 4.2 Garantir des modalités de différenciation notamment pour l'évaluation : types de production, temps nécessaire, etc.
- 4.3 Anticiper les possibilités d'utilisation des outils API ou de référence dans le cadre d'une séquence et de son évaluation

